

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2012

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick –RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse (Adjoints)
BUCHAUT Romain – ROUANET Christian – BELOTTI Michel - BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE
Véronique – LE PENVEN Françoise – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth

Mme GOMEZ Jacqueline donne pouvoir à Mme POLASTRO Maryse

Absente Excusée : PIZOT Katya

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente :
APPROUVE à l'unanimité.

BUDGETS COMMUNAUX

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2011

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2011 (Budget Primitif ; Décisions Modificatives ; Compte Administratif), le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestions :

- Caisse des Ecoles
- C.C.A.S.
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

dressés pour l'exercice 2011, par le Trésorier, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres Présents ou Représentés.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Sous la présidence de M. CURINIER Erick, Monsieur le Maire s'étant retiré, les Comptes Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil **DECIDE de voter** les Comptes Administratifs 2011 à savoir :

- Caisse des Ecoles
- C.C.A.S.
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011

1. Budget Principal

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent de fonctionnement de 773 287.37 €**.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat de fonctionnement comme suit :
 - Affectation en Investissement (R1068) : 473 473.02 €
(couverture du besoin de financement)
 - Report en Section de Fonctionnement (R002) : 299 814.35 €
- Soit un total de : 773 287.37 €

2. Service Eau et Assainissement

Après avoir **entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011**, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, constatant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent d'exploitation de 41 404.06€**.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la reprise du résultat d'exploitation comme suit :
 - Report en Section d'exploitation (R002) : 41 404.06 €
 - Soit un total de : 41 404.06 €

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2012

1. Caisse des Ecoles

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :**

Section de Fonctionnement :

Recettes : 28 319.70 €
Dépenses : 28 319.70 €

2. Centre Communal d'Action Sociale

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :**

Section de Fonctionnement :

Recettes : 41 700.00 €
Dépenses : 41 700.00 €

3. Zone Artisanale

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :**

Recettes : 677 141.35 €
Dépenses : 677 141.35 €

4. Service Eau et Assainissement

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section d'Exploitation** pour un montant :

- Recettes d'Exploitation : 198 027.39 €
- Dépenses d'Exploitation : 198 027.39 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement** :

- Recettes d'Investissement : 307 092.71 €
- Dépenses d'Investissement : 307 092.71 €

Pour information : le virement de la Section d'Exploitation au profit de la Section d'Investissement est de : **14 871.18 €**

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 505 120.10 €**

5. Budget Principal :

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de voter** chacun des chapitres de la **Section de Fonctionnement** pour un montant :

- Recettes de Fonctionnement : 2 776 099.35 €
- Dépenses de Fonctionnement : 2 776 099.35 €

Ainsi que chacun des chapitres de la **Section Investissement** :

- Recettes d'Investissement : 2 620 907.47 €
- Dépenses d'Investissement : 2 620 907.47 €

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : **766 532.60 €**

Soit un budget en équilibre pour la **Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : 5 397 006.82 €**

- **DECIDE de voter** la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, et les indemnités de fonction au Maires et aux Adjoints.

Le **produit fiscal** attendu pour l'équilibre du budget 2012 est de : **213 070 €**

- **DECIDE de ne pas modifier les taux des 3 taxes** d'imposition (**inchangés depuis 1992**) à savoir :
 - ⇒ Taxe d'Habitation : 4.55 %
 - ⇒ Taxe Foncière (bâti) : 10.65 %
 - ⇒ Taxe Foncière (non bâti) : 18.98 %

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL 13

Dispositif « Travaux de Proximité »

Après avoir pris connaissance des dossiers de travaux qui peuvent être subventionnés par le Conseil Général (à hauteur de 80% du montant H.T) dans le dispositif Travaux de Proximité.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** les travaux d'aménagements concernant :
 - La rénovation des toitures de la pépinière d'entreprise Zac Rourabeau
 - Aménagement d'une aire multisports et d'un espace Volley au Parc La Gamatte
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif des « Travaux de Proximité » pour la réalisation de ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Marché à Procédure Adaptée – Requalification du Parc d'éclairage public

Suite à l'appel d'offre lancé et aux rapports d'analyses des offres rendus par le Maître d'œuvre, le Conseil, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, **APPROUVE le choix du pouvoir adjudicateur pour retenir l'offre de l'entreprise CEGELEC jugée économiquement l'offre la plus avantageuse.**

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.